

**HAMEAU DE MALASSIS**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE QUARTIER**

**DU VENDREDI 24 MARS 2017**

**PROCHAINE REUNION PREVUE**

**VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017 A 19H**

17 personnes du hameau de Malassis étaient présentes.

3 élus étaient présents :

- Bernard TERRIS – Adjoint au Maire / Environnement et Développement Durable
- Séverine RENAULT – Conseillère Municipale en charge de la Communication et de la Relation aux Usagers
- Marie-Hélène GAMBART – Adjointe à la Cohésion Sociale

Bernard TERRIS propose d'animer la réunion, selon l'ordre du jour établi. Les référents de quartier se chargent du secrétariat.

1. **Entrepôt au bout de la rue du Lavoir** : il est rappelé que les buses ont été posées à l'envers et qu'il a été demandé au propriétaire de remettre des buses aux normes par rapport à la rivière et qu'elles soient positionnées dans le bon sens. Un nouveau courrier avec A/R va être adressé au propriétaire ainsi qu'au Syndicat de l'Hydraulique.
2. **Réfection de la « Route de la Plaine »** : La Commune de Forges–Les-Bains n'a aucune légitimité pour imposer une telle réfection, la route appartenant à Limours.
3. **Rue de Bissy (devant l'entreprise Tambosco)** : M. Tambosco, présent à la réunion, a proposé spontanément d'enlever les arceaux et de les remplacer par des poteaux amovibles, et ce, à ses frais. Ce dont tout le monde tient à le remercier.
4. **Rue de la Gloriette : remplacement du coussin berlinois** : un devis va être effectué pour une solution plus pérenne. A réception de ce devis, celui-ci sera soumis en Commission Travaux pour savoir s'il est possible ou pas de le mettre en œuvre.
5. **Bornes en ciment (devant chez JF Paragot)** : En application du paragraphe relatif au terme « votations » défini lors de la réunion du 09 Avril 2016, et afin de connaître et recevoir les avis des habitants de Malassis pour savoir si les bornes doivent être retirées ou non, un sondage est joint au présent compte-rendu ; vous pouvez exprimer votre opinion, si vous le souhaitez, **jusqu'au 05 Mai 2017**. En fonction de vos réponses, ce projet sera soumis à la Commission Travaux. Toutefois, et en parallèle, une solution plus globale va être analysée.
6. **« Haricot cassé » angle du haut de l'Allée des Marronniers et de la Rue des Sablons** : les Services Techniques vont mettre en place la solution appropriée.

7. **Navette 39-18** : Dans un premier temps, un sondage va être adressé aux habitants de Malassis par l'intermédiaire de vos référents de quartier. En fonction du résultat, un courrier sera adressé au vice-président de la CCPL en charge des transports.
8. **Balayeuse / Désherbeuse** : beaucoup de voitures sont stationnées aux endroits qui devraient être balayés, empêchant le passage de la balayeuse. Il en est de même pour la désherbeuse. Celle-ci passe cependant deux à trois fois par an, selon le temps (climat) et l'accessibilité.
9. **Tranchée Rue de Bissy** : des travaux sont en cours et la tranchée est régulièrement rebouchée de façon transitoire bien évidemment. L'entreprise remettra en état de façon définitive une fois les travaux terminés.
10. **Hauteur et éloignement des arbres par rapport aux maisons** : Tout arbre/haie dépassant deux mètres de hauteur doit être planté à deux mètres de la limite de propriété.
11. **Nid de frelons Rue de la Justice** : la Mairie va identifier le propriétaire du terrain et lui envoyer un courrier, sachant que la mairie ne peut pas imposer au propriétaire d'intervenir.
12. **Enterrement du container à verre** : un nouveau courrier va être adressé au SICTOM.
13. **Chenilles processionnaires Allée des Pins / Dangerosité des arbres** : La Mairie va se mettre en rapport avec le propriétaire de cette parcelle pour lui signaler ces deux problèmes. : Un article a été rédigé dans la dernière lettre mensuelle indiquant la conduite à tenir en cas de présence de ces chenilles, selon qu'il s'agisse d'un terrain privé ou d'un lieu public.
14. **Point sur la Régie Publique Ouest Essonne** : l'analyse du dossier est toujours en cours (cf compte-rendu du Conseil Municipal du 14 décembre 2016).

#### **Points divers :**

- ✓ Concernant la taille des haies, la mairie a effectué une visite du hameau et a envoyé des courriers aux habitants ne respectant pas cette obligation. Certaines haies ont été taillées, d'autres non.
- ✓ La Mairie a été alarmée par les habitants au sujet d'arbres dangereux, malades ou à abattre . Le problème est qu'il est parfois difficile de retrouver les propriétaires, mais la Mairie travaille en ce sens.
- ✓ Chiens en liberté : Il est régulièrement rappelé aux habitants les règles de respect à adopter (promenade en laisse.....). Cela est d'ailleurs fréquemment rappelé dans le « P'tit Forgeois » ou la lettre mensuelle « La Pt'ite Forgeoise ». Vous trouverez ci-joint un rappel desdites règles.
- ✓ Cimetière : Si des allées ont bien été refaites ou nettoyées, il a été signalé qu'il y a eu un oubli au niveau de l'écoulement des points d'eau par conséquent celle-ci s'écoule librement et notamment le long des concessions adjacentes.
- ✓ **La date du vide-grenier du hameau de Malassis a été fixée au Dimanche 21 Mai 2017. Cela fera l'objet d'un rappel dans « La P'tite Forgeoise » du mois d'Avril.**